

Communiqué de presse

20 décembre 2006

Importations parallèles: le Conseil National donne un signal décevant

Le Conseil National scinde la question des importations parallèles de la révision de la loi sur les brevets et laisse au Conseil fédéral le soin d'élaborer un communiqué. Le Parlement remet ainsi aux calendes grecques une décision depuis longtemps nécessaire. La Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) est déçue par le manque de volonté politique à trouver une solution constructive.

Selon la CI CDS, il n'y a aucune raison plausible pour ne pas autoriser les importations parallèles en Suisse. En renvoyant cette question au Conseil fédéral, le Parlement laisse une fois de plus passer la chance de diminuer rapidement le niveau des prix en Suisse.

Pratiquement à la même heure, le conseil des Etats a toutefois fait un effort dans la bonne direction. Malgré la résistance de l'industrie chimique et pharmaceutique, il a accepté une demande d'autorisation relative aux importations parallèle de moyens de production agricoles et de biens d'investissements (engrais, produits phytosanitaires, tracteurs, équipements d'étables, etc.).

Suite à la décision du Conseil national, le lancement d'une initiative populaire est de nouveau d'actualité. La CI CDS délibérera ces prochaines semaines sur la procédure ultérieure.

La revendication est claire: les importations parallèles doivent être autorisées le plus rapidement possible en Suisse.

Personne de contact:

Eva-Maria Bauder, Porte-parole, tél. 044 455 11 52 ou 079 340 59 70, www.igdhs.ch

Spécialiste de contact:

Martin Schläpfer, Chef de la politique économique Migros, Tel. 076 383 18 49